

Septembre 2011 – Décembre 2011

Calendrier des réalisations

Outre les activités habituelles d'analyse factuelle et juridique du dossier du Cas 002 et des réunions régulières entre les avocats des Parties Civiles, les membres du Projet MAÂT ont poursuivi les activités suivantes :

Septembre 2011

- **FORUM REGIONAL DES PARTIES CIVILES A KAMPONG CHAM ORGANISÉ PAR LA SECTION D'APPUI AUX VICTIMES**

Le 15 septembre 2011, Maître Lor Chunthy et Mlle Inès Chennoufi se sont rendus au Forum Régional organisé par la Section d'Appui aux Victimes dans la province de Kampong Cham. Ils y ont rencontré les parties civiles nouvellement recevables de la province (depuis une décision rendue par la Chambre Préliminaire en juin 2011) pour les informer sur leurs droits en tant que parties civiles et le déroulement des procédures aux CETC



Réunion de parties civiles

- **ANALYSE DES PIÈCES VERSÉES AU DOSSIER PÉNAL 002 ET ANALYSE JURIDIQUE**

L'équipe juridique MAÂT poursuit l'analyse des pièces versées au dossier et citées dans l'Ordonnance de Clôture, en particulier les pièces relatives aux mesures dirigées contre des groupes spécifiques, tels que les Chams et les Bouddhistes, ainsi que certains Centres de sécurité

. Un travail important a été conduit sur Khieu Samphan ainsi qu'une analyse juridique des modes de responsabilité pénale pour les 4 Accusés ; NUON Chea, KHIEU Samphan, IENG Sary et IENG Thirith

Octobre 2011

- **ANALYSE DES PIÈCES VERSÉES AU DOSSIER PÉNAL 002 ET ANALYSE JURIDIQUE**

- **RÉUNIONS AVEC LA SECTION DES CO- AVOCATS PRINCIPAUX SUITE AUX DÉCISIONS RENDUES SUR LA DISJONCTION ET LES RÉPARATIONS INITIALES**

La Chambre a rendu une Ordonnance de disjonction en application de la Règle 89TER du règlement intérieur prévoyant une disjonction des charges à l'encontre des 4 Accusés.

L'équipe Maât a pour sa part défendu la sauvegarde du crime de persécution religieuse et du crime de génocide. Nos positions ont été retranscrites dans la Réponse commune du Collectif des Parties Civiles.

- **PARTICIPATION AUX AUDIENCES SUR LES RÉPARATIONS INITIALES - 19 OCTOBRE 2011**

Maître LOR Chunthy a participé à l'audience sur les réparations initiales. Les propositions de l'équipe Maât ont pu être présentées lors de l'audience et notamment notre projet de réparation pour la création d'un Centre d'Arts et Métiers.



Le Tribunal des CETC

Novembre 2011

- **ANALYSE DES PIÈCES VERSÉES AU DOSSIER PÉNAL 002 ET ANALYSE JURIDIQUE**

L'équipe Maât travaille depuis des mois sur le dossier de M. KHIEU Samphan,

. Maître Bahougne sera alors le seul avocat international à interroger M. KHIEU Samphan lors de la première phase du procès 002/1.

- **RENCONTRE DE PARTIES CIVILES ORGANISÉE À KAMPONG CHHNANG**

En novembre 2011, Maître Olivier Bahougne, Maître Lor Chunthy et Mlle Inès Chennoufi se sont rendus dans le Village d'Orussey pour y rencontrer, une Partie Civile Chame, qui détient la fonction

d'Imam au sein de la Communauté de l'Imam San. Une autre partie civile est intervenue comme interprète.

Ils ont discuté du manuscrit qu'il rédige ainsi que des ouvrages qu'ils détiennent sur la culture Chame.



Rencontre entre l'équipe Maât et un Imam à Orussey.

• RÉUNION DE PARTIES CIVILES ORGANISÉE À KAMPONG CHAM

En novembre 2011, notre équipe s'est rendue à Kampong Cham. Très peu de personnes ont manqué cette réunion qui a été par conséquent un véritable succès ; 150 clients présents.

Cette réunion avait un triple objectif :

- permettre la rencontre des clients avec leurs deux avocats;
- tenir informés nos clients de l'évolution de la procédure aux CETC et du commencement du procès 002/1;
- et répondre aux questions des clients sur la disjonction et le procès à venir.

Cette réunion s'est déroulée sur une demi-journée et a été organisée avec la collaboration de l'ONG ADHOC qui est une des organisations ayant assistés les personnes à compléter leur dossier de constitution de parties civiles

. Au cours de cette réunion, nous avons également distribué des plaquettes de l'ONG TPO (« Transcultural Psychological Organization ») qui fournit un soutien psychologique aux victimes du régime Khmers Rouges.

• CÉRÉMONIE A CHOEUING EK KILLING FIELDS ORGANISÉE PAR LES PARTIES CIVILES

Une cérémonie a été organisée par les victimes du régime des Khmers Rouges, le dimanche 20 novembre 2011, veille de la première journée d'audience du Procès 002/1. Plus de 200 survivants du

régime meurtrier des Khmers Rouges se sont réunis à Choeng Ek Killing Fields afin d'honorer les morts et prier pour eux. Les victimes ont également lancé un message pour qu'une justice rapide et équitable soit respectée. Maître Olivier Bahougne a été invité et accompagné par M. Andreas Selmeçi, Président de la GIZ au Cambodge, et M. Gregory Stanton.



Cérémonie à Choeng Ek

Décembre 2011

• ANALYSE DES PIÈCES VERSÉES AU DOSSIER PÉNAL 002 ET ANALYSE JURIDIQUE

Préparation du dossier de plaidoirie de M. KHIEU Samphan ; recherches juridiques, analyses juridiques, rassemblement des pièces etc.

• SÉJOUR DE MAÎTRE OLIVIER BAHOUGNE AU CAMBODGE

Maître Olivier Bahougne s'est rendu une nouvelle fois au Cambodge afin de participer aux audiences sur le fond.

Actions réalisées (état d'avancement)

Au moment de la signature du Protocole de Financement et du lancement du Projet MAÂT (10 mars 2010), Maître LOR Chunthy et son co-avocat Maître Olivier BAHOUGNE avaient été choisis en qualité de représentants légaux par plus de 380 victimes ayant déposé une plainte avec constitution de partie civile. Il était alors estimé que le nombre total de parties civiles représentées dépasserait les 400 personnes. Leurs clients résident en majorité au Cambodge mais également en France, où ils se sont réfugiés après avoir fui le régime Khmer Rouge.

La plupart de leurs clients appartient aux minorités ethniques et religieuses Chame et khmère-islam, qui étaient alors considérées par les Khmers Rouges parmi les principaux ennemis du régime. Maître LOR Chunthy et Maître Olivier Bahougne représentent également des victimes de confession catholique, des moines bouddhistes ainsi que des victimes ayant subi des crimes relevant de la compétence des CETC.



Maître Lor Chunty s'entretient avec une partie civile Cham.

A ce jour (décembre 2011), l'équipe MAÂT représente près de 600 Parties Civiles réparties sur tout le territoire du Cambodge ainsi qu'en France. Nous avons malheureusement eu connaissance du décès de quatre personnes au cours de ces derniers mois résidant en France et dans les Provinces de Kampot et Kampong Cham.

Par ailleurs, a analysé les plaintes de tous les clients et proposé une qualification juridique des crimes allégués. Ce travail a aidé à la rédaction des appels interjetés contre les ordonnances d'irrecevabilité des Co-Juges d'Instruction et servira par la suite de base aux arguments développés par les avocats lors des audiences.

L'équipe travaille également au classement et à l'analyse en français et en khmer des pièces versées au dossier. Ce travail minutieux est essentiel à une connaissance approfondie de l'affaire. Notre équipe a mis en place un traitement informatique des données visant à une plus grande accessibilité et efficacité. La maîtrise des trois langues de travail des CETC (le français, le khmer et l'anglais) par chacun des assistants facilite, d'une part, la communication entre tous les membres de l'équipe MAÂT et, d'autre part la compréhension de tous les documents versés au dossier.

Notre équipe a également participé à un projet d'analyse psychiatrique, psychologique et médico-légale, qui s'est déroulé en juin, en collaboration avec l'ONG TPO (« Transcultural Psychological Organization ») et l'organisation danoise IRCT (« International International Rehabilitation Council for Torture Victims ») et visant à faire l'évaluation des préjudices et traumatismes subis par les personnes victimes de tortures durant le régime Khmer Rouge.

Commentaire

Le premier objectif de représentation légale des Parties Civiles, qui avait été fixé dès le début de la collaboration entre les avocats Maître LOR Chunthy et Maître Olivier Bahougne, en novembre 2008, a été dépassé puisqu'il était indiqué dans le dossier de demande de financements que seraient représentées plus de 230 Parties Civiles. Or, à ce jour, le nombre de personnes représentées s'élève à près de 600, dont environ 230 victimes issues de la minorité ethnique et religieuse Chame et khmère-islam. Cet objectif a donc presque été triplé. Cette large augmentation est liée à la volonté des avocats de représenter un grand nombre de victimes afin que leur voix soit enfin entendue. La représentation légale est en effet une condition sine qua non à la recevabilité d'une plainte avec constitution de partie civile.



Maître Bahougne et Audrey Roelandt recueillent des informations auprès des parties civiles qu'ils représentent

Environ 50% des personnes représentées par Me. Bahougne et Me. Lor Chunthy ont été déclarées recevables en leur constitution de parties civiles. Quant aux personnes déclarées irrecevables, l'équipe MAÂT, dans un souci de justice et d'équité, a décidé d'interjeter appel au nom de chacune d'entre elles.

Par décisions de Juin 2011 et suite aux appels interjetés, les Juges de la Chambre Préliminaire ont déclaré recevables tous les clients pour lesquels les avocats avaient interjeté appel, à l'exception de quatre d'entre eux.

Le deuxième objectif visant le développement des compétences des avocats et juristes cambodgiens et français associés au Projet MAÂT est lui aussi atteint et en constante progression. Les assistants ont en effet été formés à l'analyse factuelle et juridique des plaintes, aux méthodes d'entretien des parties civiles et ont approfondi leurs connaissances en matière de droit pénal, droit international et procédure des CETC. Ils suivent également des formations relatives au traitement électronique des dossiers et documents ou encore aux expériences de certains avocats près la Cour Pénale Internationale.

L'une d'entre eux a par ailleurs bénéficié du Programme « KRT Fellowship Programme » pour la promotion de la justice et la réconciliation au Cambodge, financé par GIZ lui permettant ainsi de suivre une formation de trois semaines à Phnom Penh aux métiers et procédures judiciaires et d'effectuer un séjour de deux semaines en Allemagne et aux Pays-Bas afin de visiter les organismes de coopération allemande et les juridictions pénales internationales à La Haye



Les trois assistants juridiques de l'équipe Maât.

TUY CHAN , SOCHEAT CHUNNINEATH ET CHHOEUN SOPHEAP

L'équipe du Projet MAÂT a fourni un travail efficace et rigoureux, mesurable notamment grâce au nombre élevé de personnes représentées à ce jour et par la qualité du travail fourni.

En outre, les connaissances juridiques et linguistiques ainsi que la grande capacité de compréhension et d'adaptation des trois assistants juridiques sont la preuve d'une équipe efficace et cohérente

Le travail effectué par l'équipe MAÂT est actuellement incontesté et reconnu par tous les intervenants auprès des CETC (instances judiciaires, société civile mais également autres équipes d'avocats des parties civiles). Les membres de cette équipe œuvrent pour qu'il en demeure ainsi.